

Les personnels du collège

Villeneuve d'Ascq, le 22 juin 2009

avec le soutien de la section SNES

Objet :

Assistants d'Education : non renouvellement de contrats et dialogue social.

Copie à : Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Lettre ouverte à Madame la Principale

Vendredi 19 Juin, ont débuté les entretiens individuels des assistants d'éducation en fonction au Collège Léon Blum, entretiens effectués par Monsieur le Principal Adjoint.

Parmi les assistants d'éducation potentiellement restants, à ce jour deux d'entre eux ont appris que leur contrat ne serait pas renouvelé.

Lors de l'entretien, aux demandes d'explications concernant les raisons de ce non renouvellement, il leur a été répondu : « il s'agit d'un non renouvellement de contrat, je n'ai aucune explication à vous donner. »

Ces faits et dires appellent un certain nombre de remarques tant sur le fond que sur la forme :

- que signifie cette pratique qui consiste à convoquer des personnes fin Juin afin de leur annoncer (brutalement et sans que rien n'ait jamais laissé présager une telle décision) qu'ils seront sans emploi...à la rentrée ? Il est à noter qu'à aucun moment au cours de l'entretien n'a été reconnue la qualité du travail accompli depuis dix mois pour l'un etdeux ans et demi pour l'autre : travail qui s'est effectué dans des conditions bien souvent extrêmement difficiles.

Comment interpréter d'autre part la remarque : « si vous avez besoin d'une lettre de recommandation, nous vous la fournirons sans problème. »... est ce pur cynisme ?

- que signifie cette pratique qui consiste à refuser de donner les explications demandées en se réfugiant derrière les textes de loi ?

Le statut d'assistant d'éducation existe depuis six ans maintenant et certains de nos collègues ont effectué ces six années au collège L.Blum...nous pouvons témoigner que de telles pratiques constituent une première au sein de l'établissement.

Est-ce la nouvelle version du dialogue social à Blum ? - version digne de pratiques managériales ô combien détestables-

- que signifie cette pratique qui consiste à afficher le plus grand mépris pour des personnels devenus précaires, qui sont obligés de travailler pour financer leurs études ?

Le comble du cynisme consistant à leur dire qu'il leur serait impossible de poursuivre leurs études en travaillant à temps plein ! De fait, ils n'auront ni de temps plein, ni de mi-temps...ils auront tout le loisir de faire leurs études – ou pas !-.... dans les conditions qu'on imagine.

Nous soussignés sommes bien placés pour mesurer l'étendue de l'investissement de nos collègues au collège.

Nous qui leur avons confié, mois après mois, les élèves les plus difficiles, les avons vus prendre d'innombrables permanences surchargées, gérer les impératifs de dernière minute, accueillir des élèves malades, essayer parfois des invectives de la part d'élèves surexcités, assurer des journées en sous effectifs, sans parler de tant d'autres « petits gestes » qui contribuent à rendre la vie du collègue au quotidien plus facile et plus humaine, et toujours en continuant à maintenir le dialogue avec tous dans un état d'esprit positif.

Considérant l'ensemble de ces éléments, nous vous demandons Madame la Principale, de renouer le dialogue et de reconsidérer ce dossier sensible aux yeux de l'ensemble de la communauté éducative.

Nous demandons aussi le respect des décisions votées en Conseil d'Administration concernant la durée des contrats des assistants d'éducation recrutés au collège L. Blum (3 ans renouvelables une fois).

Il en va du bon fonctionnement de l'établissement dans le respect des personnes.